



Registre Public d'Accessibilité : Collège René Nicklès (Dommartemont)





Introduction

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Ce document donne des informations
sur l'accessibilité de l'établissement.

Les informations sont utiles
pour les personnes en situation de handicap.



Table des matières

Introduction Page 2

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ... Page 2

1. Informations sur l'établissement Page 4

a) Coordonnées Page 4

b) Responsable d'accessibilité Page 4

c) Consultation du registre public
d'accessibilité Page 5

2. Accessibilité de l'établissement Page 6

a) Formation du personnel d'accueil aux
différentes situations de handicap Page 6

b) Matériel adapté Page 7

3. Certaines prestations ne sont pas accessibles Page 8

a) Entrées - Administration / Restauration
(B02-05) Page 8

b) Étages - Bâtiments Externat 1 et Segpa
(B03-B06) Page 9

c) Escaliers Page 10



1. Informations sur l'établissement

a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Collège René Nicklès (Dommartemont)
- N° SIRET : 19541706800010
- Adresse : 34 Rue de Malzéville, 54130 Dommartemont, France
- Gestionnaire : Département de Meurthe et Moselle

b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Céline DENIS



- Mail : ce.0541706@ac-nancy-metz.fr



- Téléphone : 03 83 29 29 53



- Nom du contact : Théophile DEMANGEAT



- Mail : tdemangeat@departement54.fr



• Téléphone : 03 83 94 56 74

c) Consultation du registre public d'accessibilité



Accueil



Site Internet



2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.



Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.



Oui

a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.



Non

Le personnel sera formé.



Oui



b) Matériel adapté

L'établissement présente du matériel adapté soumis à un contrôle réglementaire.



Non



3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

a) Entrées - Administration / Restauration (B02-05)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2030



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Oui

Commentaires :

- Accès par 1 à 2 marches en fonction de l'entrée.
- Contournement possible par une entrée PMR située au niveau du bâtiment Externat 1.
- Accès par une série de deux rampes courtes, présentant une pente importante ; et nécessitant l'assistance d'un tiers.
- Entrée permettant de rejoindre, par les circulations intérieures de l'établissement, la restauration et les espaces pédagogiques situés au rez-de-chaussée.



b) Étages - Bâtiments Externat 1 et Segpa (B03-B06)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2030



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Non

Commentaires :

Accès uniquement par des escaliers (absence d'ascenseur).



c) Escaliers



- Ce service sera accessible le : 31/12/2027



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Oui

Commentaires :

- Absence de bandes d'éveil à la vigilance en haut des escaliers.
- Présence non systématique de contremarches visuellement contrastées.
- Absence de nez de marche antidérapants et contrastés sur certains escaliers.
- Possibilité d'aide à la mobilité sur demande.